

SALLIVANDRES

Revue Municipale 1976





STATION THERMALE «LES FUMADES»

30500 St Ambroix à proximité de SALINDRES, d'ALES et de Nîmes
Etablissement Thermal NEUF - Ouvert du 1er Avril au 30 Novembre

CENTRE MEDICAL des FUMADES — Tél. : 85.61.34

Etablissement **THERMAL MODERNE** Tél. : 85.62.19

Son SOUFRE miracle unique en France

Traitement des VOIES RESPIRATOIRES - BRONCHES

O.R.L. - Dermatologie - AGREE Sécurités Sociales - Toutes Mutuelles

GRAND HOTEL DU PARC ★ n

GERANTS : M. et Mme LARGUIER

HOTEL TOUT CONFORT dans un cadre de verdure
RESTAURANT — Repas de Noces - Banquets - Séminaires
Ouvert toute l'année

Les Fumades 30 ALLEGRE Tél. : 85-60-85

Etablissements Marcel GUIRAUD

TRANSPORTS PUBLICS DE MARCHANDISES

LOUEUR DE VEHICULES INDUSTRIELS

COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT

Siège Social : 18, Av. de Stalingrad, ALES

Tél. : (66) 86-49-12 (2 lignes groupées)

Philips-Alès-Radio

TELEVISION COULEUR — RADIO — MACHINES A LAVER

4, avenue de la Gare - 30 ALES Tél. : 86-07-36



CANONGE & BIALLEZ

STATION DE POMPAGE
D'EAU POTABLE

D'EAU USEE
D'EPURATION

CHAUFFAGE CENTRAL

TOUS SYSTEMES
TOUS FLUIDES

CLIMATISATION
VENTILATION

Tél. : 52.06.70 et 71

(photo Studio Johell)



le mot du maire

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,
Chers amis,

1971 - 1976 - Six ans très bientôt, qu'avec les membres du Conseil municipal, je préside aux destinées de notre Ville. Cinq ans que vous recevez chaque fin d'année ce bulletin d'information et vous allez le découvrir pour la sixième fois. Celui-ci, qui marquera une fin de mandat, je l'ai souhaité plus fourni d'informations et qu'il soit en fait un compte rendu de gestion. Certes, y figurent des projets en cours tels : le foyer des jeunes, le club des personnes âgées, la construction d'un C.E.S. 600 et bien d'autres encore.

Mon propos, toutefois, portera sur cette gestion municipale qui, dès le 29 mars 1971 m'impressionna et devait en effet me procurer de nombreux soucis mais aussi par la suite de réelles satisfactions. Aujourd'hui je m'adresse à vous la conscience et l'esprit sereins à l'image du Conseil municipal et en particulier de mes adjoints.

Qu'est-ce en fait une gestion municipale ?

C'est prévoir et réaliser avec des recettes provenant des impôts locaux, des attributions de garanties de l'Etat, des subventions et des emprunts, des projets représentant des investissements très importants qui alourdisseront d'autant plus le service de l'exploitation.

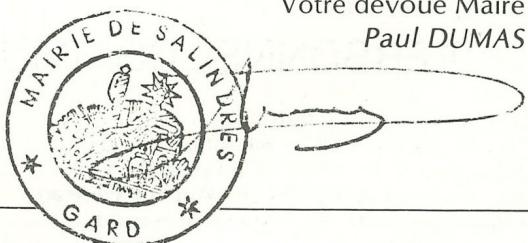
C'est, de plus, contacter tous les services administratifs départementaux et obtenir l'accord des autorités préfectorales.

En un mot, c'est être présent et efficace.

Ce bulletin, que vous allez maintenant feuilleter, vous donnera une idée assez précise de cette gestion municipale.

Je vous laisse à votre lecture en vous renouvelant toute ma sympathie et en vous présentant pour l'année future mes voeux les plus chers et les plus sincères.

Votre dévoué Maire
Paul DUMAS



La valeur d'un homme ne se mesure pas à ses efforts exceptionnels, mais à ses actes habituels.

Pascal

LA MAIRIE



Maire : Paul DUMAS
1er Adjoint : Pierre GONTIER
2ème Adjoint : Robert CROUSIER
Adjoints supplémentaires : Pierre GRAS, André CHELAY

Conseillers municipaux

M. Paul TRIAL
M. Marcel JUSTET
M. Noël BRUN
M. Roger DEMONTY
M. Robert COURBIER
M. Michel VINCENT
M. André CHANEL
M. André TUECH
M. Gino MAGNANELLI
M. Claude MOLLO
M. Jean Claude GUIDI
M. Roger FAVEDE
M. René SABATIER
M. Georges ROUSSEL
M. Bernard LE GALL
M. Georges BERTI
M. Gilbert COURONNE
M. Raymond CLOT

PERSONNEL COMMUNAL

Services Administratifs

Mlle Andrée ROBERT - Secrétaire
Mme Josette CHARRE - Comptable
Mlle Rosemonde NOUELLE - Agent de bureau
Mlle Yolande ROURE - Agent de bureau
Police Municipale
M. Yves MOURRUT - Brigadier
M. Louis DUCROS - Garde-Champêtre

Service Technique

M. Henri GILBERT
Régisseur des droits de places
M. Erino BONANNINI
Régisseur des lavoirs bains-douches
Mme Marie-Louise MARTEL
Dispensaire Municipal
Docteur Sylvie VIVAUDOU
Assistante Sociale Mlle Janine REBOUL
Infirmière Mlle Marie-Thérèse PONTET

Service Voirie

M. Michel FAVIER - Chef d'Equipe
M. André CROS - Chauffeur
M. Louis PENSIER - Chauffeur
M. Maurice GIBERT - Chauffeur
M. Yvan CHAPELLIER - O.P.

Auxiliaires

MM. DANIEL et BASTIEN - Eboueurs
MM. PASCAL, JOUVE, ATOUI, MERLE, PASSERON, MOULIN,
FRANCOIS

Responsable Salle de Sports

Mme Micheline RUIZ

Femmes de ménage : Ecoles et bâtiments communaux
M. Mmes : GEMIGNANI, BASTIEN, DORMETTA, DEL CONFETO, DI FRANCESCO, CROS.

Sapeurs-Pompiers - Corps de Première Intervention

Lieutenant PENSIER Louis

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

Siège Mairie de SALINDRES

- Président - Paul DUMAS Maire de SALINDRES
- Vice-Président - Maurice SAINT MARTIN Maire de MONS
- Secrétaire - Lucien ARNAL Maire de Méjannes les Alès

Délégués des Communes

- M. Pierre MOULIN Maire de MONTEILS
- MM. Pierre GONTIER, André CHELAY et Robert CROUSIER
Adjoints au Maire de Salindres
- MM. CONSTANT et VEIRUN délégués de la Commune de MONS
- M. LAVIGNE délégué de la Commune de Méjannes les Alès
- Receveur Syndical : Mme LOCQUET Michèle Percepteur de SALINDRES
- Secrétariat - Mlle Andrée ROBERT Secrétaire Mairie de SALINDRES
- Personnel du Syndicat - M. Alain AIRAL Ouvrier Professionnel

ECOLES

Collège d'Enseignement Général

Directeur M. Jean-Claude COURET

Ecole Primaire

Directrice Mme Marie-Thérèse BOYER

Ecole Maternelle

Directrice Mme Anny MAGNANELLI

Femmes de charges : Mmes Thérèse BEUF, Sylvette CROUZIER,
Jacqueline MARTELLI, Françoise GARCIA.

NOTRE VILLE SE TRANSFORME

L'activité du Conseil municipal a été continue pendant les six années du mandat que vous avez confié à notre gestion. Ce conseil vous le savez, qu'il soit restreint ou complet, délibère sur tous les projets préparés par les différentes commissions.

- Depuis 1971, il s'est réuni en cinquante et une sessions ordinaires ou extraordinaires, qui ont suscité trois cent sept délibérations et de nombreuses discussions.

- Avons-nous réussi à mener à bien notre tâche ? Vous seuls en serez juges.
- Si la Municipalité n'a pu satisfaire tout le monde, elle a semble-t-il fait le maximum avec les moyens dont elle disposait et dès son élection, elle s'est attaquée au plus urgent, à l'**INDISPENSABLE**.
- Vous trouverez ci-après pour mémoire un regard sur les réalisations déjà effectuées au cours du mandat municipal de 1971 à 1976.

LES TRAVAUX

COMBIEN DE GRANDS PROJETS REALISES !

GRANDS PROJETS	Lancement du projet	Devis estimatif	Date de Commenc. des travaux	Réception définitive	Montant des Dépenses			OBS.
					Subvention	Commune	Total	
Gymnase Maternelle	23/10/69 2/04/70	400 000 250 000	27/08/70 19/09/70	14/04/72 5/10/72	160 000 40 000	354 212 222 924	514 212 262 924	non compris les annuités d'emprunt
Station d'épuration	06/71	360 000	1/10/72	15/06/73	89 400	451 027	540 427	
Cité Lamartine	19/03/73	280 200	19/03/73	13/12/73		283 432	283 432	
Rue de Provence	09/11/73		21/01/74	22/02/75		503 347	503 347	
Rue des Anciens Combattants	04/06/74	420 000	22/07/74			452 185	452 185	
Saut-du-Loup	08/02/74	70 000	10/05/74	29/05/74		70 551	70 551	
Rue Florian	06/75	68 000	06/75	08/08/75		75 691	75 691	
Salle de Judo								
Vestiaire								
Foot-ball	31/05/74	150 000	09/74	14/02/75		165 563	165 563	
Le Gourgas	06/09/74	49 496	18/11/74	10/12/74		49 496	49 496	
Achat Jardin d'Enfants						420 000	420 000	2e et 3e tranche subv par le Conseil général en annuités d'emprunts
Achat de Terrains et Immeubles						500 000	500 000	
Rue M. Fournier	1/06/73	30 000	27/06/73	31/07/73		35 160	35 160	
Quartier Le Fauconnier	19/09/75	82 057	20/10/75	19/11/75		75 739	75 739	
Groupe Scolaire	19/01/71	1 766 802	23/10/74	25/09/76	376 225	2 768 000	3 144 225	
Chemins divers			1971			1 200 000	1 200 000	
Rues la Jouannenque						280 000	280 000	
Prolongement						300 000	300 000	
Points lumineux						104 262	104 262	
Sacs poubelles		3 ans						

Ces travaux ont été réalisés par des entreprises et le personnel municipal pour sa part est chargé de l'entretien des voies et chemins, bâtiment communaux, jardins, etc.

Pour faire de grandes choses il ne faut pas être un grand génie, il ne faut pas être au dessus des hommes, il faut être avec eux.

MONTESQUIEU

28ème CONGRES DES SAPEURS POMPIERS

Pour la première fois depuis sa création, le Centre de première Intervention de Salindres avait la lourde tâche d'organiser ce 28ème Congrès.

Cette importante manifestation préparée dans ses moindres détails par le Lieutenant PENSIER et les hommes du Corps a été une grande réussite.

Quelques 350 pompiers venus de tous les coins du département se sont donc réunis à Salindres le 17 mai 1976.

L'important défilé du personnel et du matériel a montré aux autorités parlementaires, préfectorales, municipale et à la population de Salindres que les Sapeurs Pompiers professionnels ou bénévoles constituant les corps de différentes localités gardoises représentaient une richesse de dévouement et de volontariat.



1 - Monsieur le Sous-Préfet au monument aux Morts.

2 - Les sapeurs-pompiers de Salindres.

3 - Congrès du 17 mai 1976.

4 - Allocution de Monsieur le Maire.
(photos P. Gontier)



Le groupe scolaire primaire MARCEL PAGNOL

Pour que l'école soit accueillante et belle, fleurie et décorée ; pour qu'elle soit à la fois intime et ouverte ; pour qu'apprendre devienne une joie et que les écoliers la fréquentent avec plaisir, nous avons : Municipalité, enseignants, architecte, entrepreneurs, essayé d'adapter le Groupe scolaire Marcel PAGNOL aux impératifs de la vie moderne.

Lorsque nous avons décidé de construire ce monument scolaire, nous avons voulu que cet ensemble s'intègre dans l'environnement et que les classes, le matériel, le mobilier, les cours, les espaces verts, les aires de jeux, fassent partie de ce même ensemble.

Nous avons doté les classes préparatoires d'un mobilier plus gai, plus agréable et en même temps plus fonctionnel.

Les tables légères, rectangulaires, carrées ou trapézoïdales, la chaise individuelle, ont remplacé avantageusement le système des «frères siamois» ; l'estrade symbole du «Maître» a été supprimée, l'enseignant étant directement en contact avec ses élèves.

Le tableau tryptique métallique permet un champ visuel plus large pour tous les enfants.

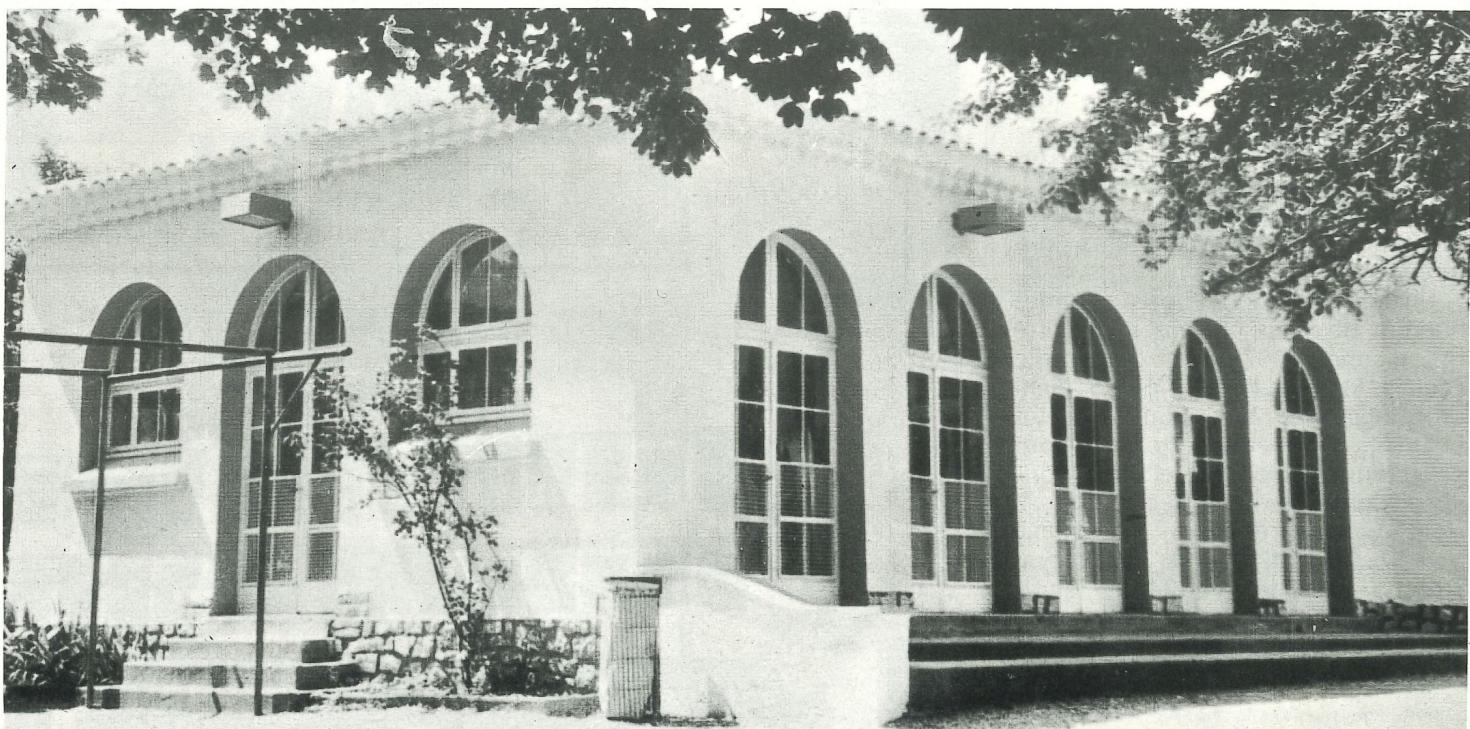
Les nombreux travaux manuels et le dessin sont facilités par l'aménagement dans chaque classe de tables, pupitres et d'un poste d'eau.

L'exposition des travaux d'élèves sur panneaux d'affichage en liège, remplace l'affichage sauvage avec punaises ou épingle.

Les meubles de rangement comprenant casiers tiroirs, les classeurs et casiers roulants silencieux et pratiques, d'un maniement aisés, remplacent la traditionnelle armoire fermée à clef, inaccessible aux enfants.

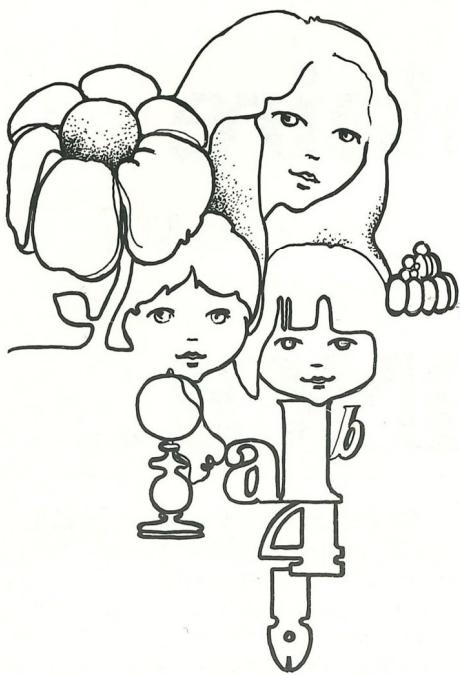
Les couleurs des peintures sont harmonieuses et favorisent le travail rose, beige, bleu clair, vert, lilas, etc.

1 - L'école maternelle (Photo P. Gontier)



Si vous aimez la vie, ne gaspillez pas le temps, c'est l'étoffe dont la vie est faite.

Franklin



Le vestiaire avec ses cases aménagées permet une circulation plus facile dans les couloirs.

Une salle, accueillera le médecin scolaire pour les visites médicales.

Les salles polyvalentes ou spécialisées, occultées ou non recevront les classes de musique, de chant, de gymnastique et serviront de théâtre, ainsi que pour la télévision scolaire.

Les cours entourées d'arbres et de fleurs cachant les grillages, ressemblent à des jardins.

Les aires de jeux sont conçues pour la pratique de sports variés : mini-basket, volley, saut en longueur, saut en hauteur, agrès, etc.

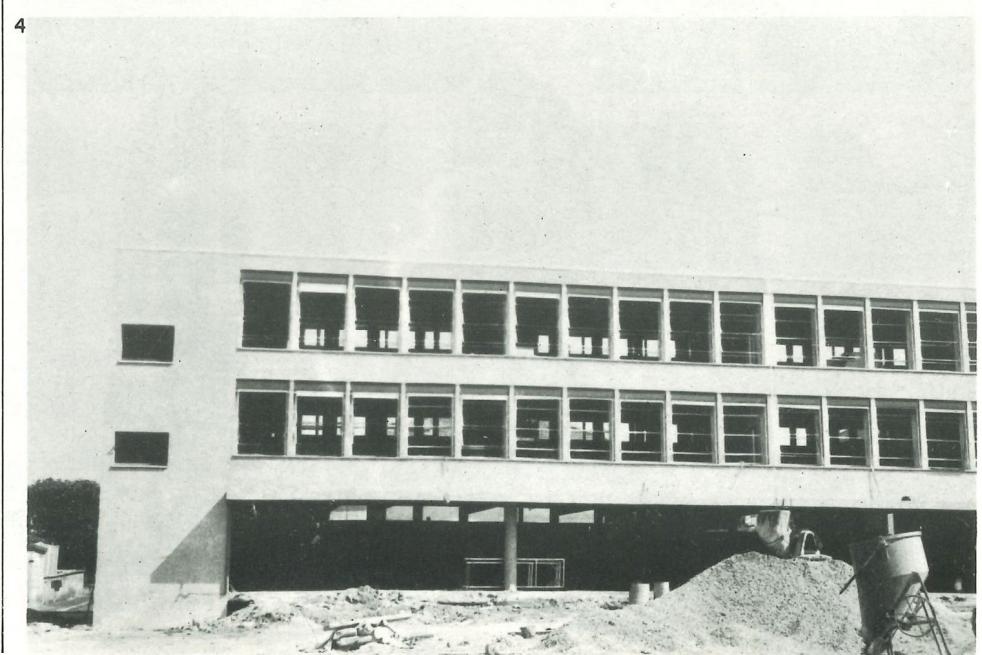
Les préaux spacieux abriteront les élèves les jours de pluie.

Une bibliothèque riche en documentation sera ouverte aux différentes disciplines.

Cher Administrés, nous sommes heureux de vous présenter en cette fin d'année 1976, cet ensemble scolaire où les EDUCATEURS viendront instruire avec plaisir, et les ELEVES s'éduquer avec joie, et pour en terminer avec les écoles, nous vous donnons les effectifs de la rentrée scolaire 1976 : Collège d'enseignement général : 350 élèves Groupe primaire : 334 et Ecole Maternelle : 175.

M. GONTIER Pierre
Premier Adjoint

- 2 - Noël à l'école maternelle.
- 3 - Une classe à l'école maternelle.
- 4 - Le groupe scolaire en construction.
(photos P. Gontier)



De nombreuses personnalités ont inauguré le groupe scolaire Marcel PAGNOL

Samedi 25 septembre, une date qui comptera dans les annales de la vie scolaire salindroise et qui, dans le bilan des réalisations municipales pourra être marquée d'une pierre blanche.

En effet, ce dernier samedi du mois coïncidait avec l'inauguration du nouveau groupe primaire Marcel Pagnol.

Un fort beau bâtiment aux lignes harmonieuses dont les plans ont été conçus par l'architecte M. SAGE et qui dote enfin SALINDRES d'un établissement dont les aménagements fonctionnels et pratiques ne peuvent être que profitables à l'enseignement que reçoivent les élèves qui fréquentent ce groupe primaire et qui offre une physionomie bien différente de l'école auquel il succède.

ALLOCUTIONS ET VISITE

Une telle réalisation méritait d'être inaugurée comme il se devait. C'est ce qui fut fait, samedi dernier, où, malgré l'absence du soleil, de nombreuses personnalités ainsi que de nombreux Salindrois et Salindroises étaient présents lorsque M. Richard, Recteur d'Académie de Montpellier, coupa le ruban symbolique placé devant l'entrée du bâtiment.

Ce fut ensuite le moment des allocutions. M. DUMAS prononça le discours d'accueil dans lequel Marcel PAGNOL tint une grande place. Le maire de Salindres exprima sa satisfaction de voir mener à bien cette réalisation tant espérée dont il donna les détails du financement. Enfin, il devait remercier vivement tous ceux qui se retrouvaient, aujourd'hui, autour de lui pour inaugurer ce groupe primaire.

A son tour, M. RICHARD Recteur d'Académie se montra satisfait de cette réalisation et félicita M. DUMAS, maire, et son Conseil municipal pour les efforts déployés en vue de mener à bien cette construction. Après avoir remercié le Conseil général pour sa participation



au financement qui fut d'un grand secours à l'Etat, M. RICHARD devait conclure en précisant qu'il ne doutait pas que cet établissement serait des plus profitables à l'épanouissement des enfants qui le fréquenteront.

Personnalités et population se mêlèrent ensuite et, conduits par Mme BOYER, directrice, et M. DU-MAS, maire, visitèrent longuement les différentes classes dont l'aménagement harmonieux et fonctionnel fit l'unanimité des visiteurs.

Un apéritif d'honneur servi dans l'établissement clôtra d'heureuse façon cette inauguration.

Parmi les personnalités qui assistaient à cette inauguration, on notait la présence de MM. Le Sous-Préfet ; M. RICHARD, Recteur d'Académie de Montpellier ; M. BASSO, inspecteur d'académie ; M. GARDES, inspecteur départemental M. BOUET, inspecteur primaire ; Mme ESPAZE, représentant l'inspectrice des écoles maternelles ; M. BONIN, inspecteur départemental ; M. FONTAINE, sénateur-maire d'Aigues-Mortes ; M. VERDELHAN, conseiller général ; M. ROUCAUTE, député maire d'Alès ; M. Lucien GRIMAUD, adjoint au maire d'AUBAGNE ; M. DUPUY, secrétaire général de la sous-préfecture ; M. DUMAS, maire de SALINDRES ; M. GONTIER ; M. CROUSIER ; M.

GRAS ; M. CHELAY, adjoints ; les membres du Conseil municipal ; M. COURET, directeur du C.E.G. ; Mme BOYER, directrice d'école primaire ; Mme MAGNANELLI, directrice de l'école maternelle ; M. SAINT-MARTIN, maire de MONS.

M. MAURIN, maire de Saint-Hilaire-de-Brethmas ; M. BRUN maire de Saint-Privat ; M. BOULOT, maire de Bagnols-sur-Cèze ; M. GOURDON, président du Conseil général, M. BAUMET, conseiller général, maire de Pont-Saint-Esprit ; M. TASSY, Maire de Barjac, conseiller général ; M. HELLE, directeur de la Jeunesse et des Sports ; M. VINGT-DEUX et VIC des renseignements généraux ; capitaine ALBERTINI, de la gendarmerie ; M. BOUTY, commandant la brigade de Salindres ; M. HENRY, directeur de l'usine Rhône-Poulenc ; le docteur Maurel, hygiène scolaire ; Mlle REBOUL, assistante sociale ; M. SAGE, architecte ; M. DENANT, chef d'exploitation S.R.D.E. ; M. REMY, ingénieur à l'Équipement ; Mlle ROBERT, secrétaire de mairie ; M. GILBERT, chef des services techniques ; les directeurs d'entreprises ayant participé à la construction, etc.

«Midi Libre» du 28 septembre 1976

1 - Monsieur Dumas prononçant son discours d'accueil.

2 - Vue de la foule à l'apéritif d'honneur.

3 - Monsieur Richard, Recteur d'Académie, coupant le ruban symbolique. (photos Midi-Libre)

LA MAIRIE A TRAVERS

UN PEU D'HISTOIRE

SALINDRES petit village en 1774 de trois cents âmes, avait une salle de réunion pour son «Assemblée municipale», salle qui se trouvait place de la Fontaine (actuellement Place de la République) devant la Maison NOUVEL. Cette salle jouxtait la salle de classe et formait avec elle le premier étage au-dessus du four communal.

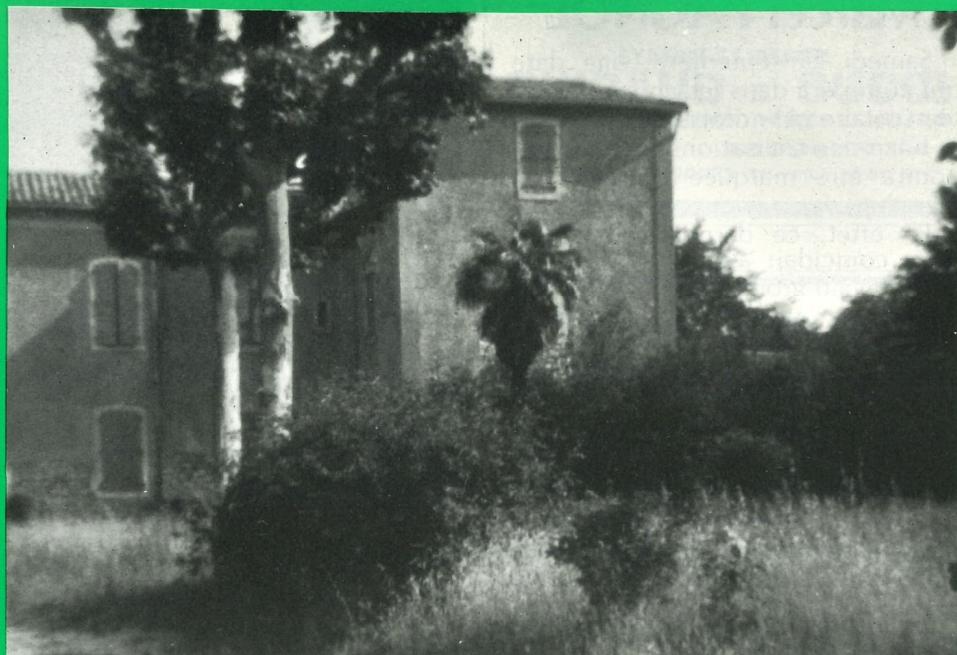
En 1863, notre Cité prenant de l'importance, la Mairie s'installait au lieu-dit «La Tuilière» son actuel emplacement 72 rue Henri-Merle.

Le futur hôtel de ville sera réalisé dans l'ancien Orphelinat des Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul. Ces locaux ainsi que le parc attenant propriété de Monsieur le Marquis des Isnards ont été achetés par la Municipalité. Aux multiples besoins nouveaux devaient correspondre des locaux plus spacieux, plus nombreux.

Nul doute que ce nouvel hôtel de ville moderne répondra à sa destination.

En voici deux vues et le plan dressé par M. SAGE architecte à ALES.

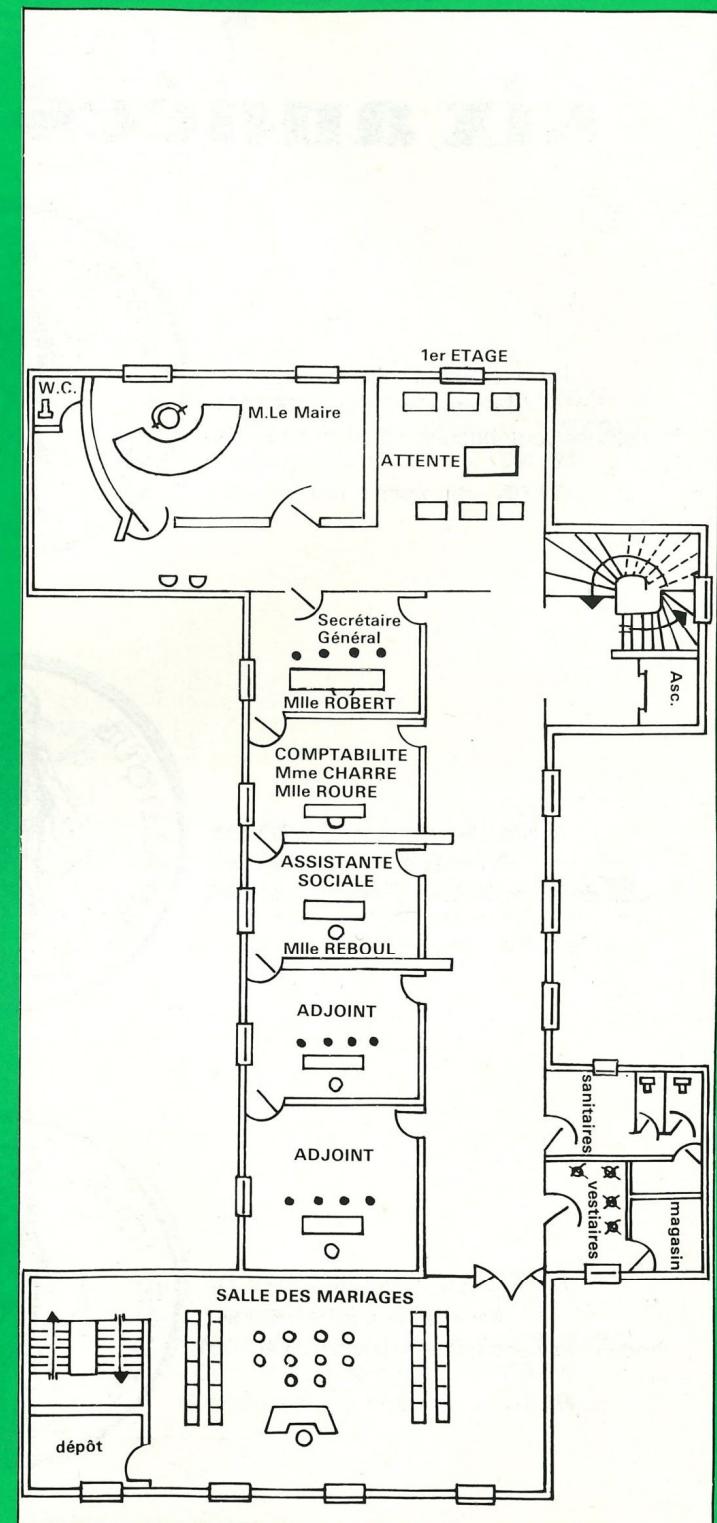
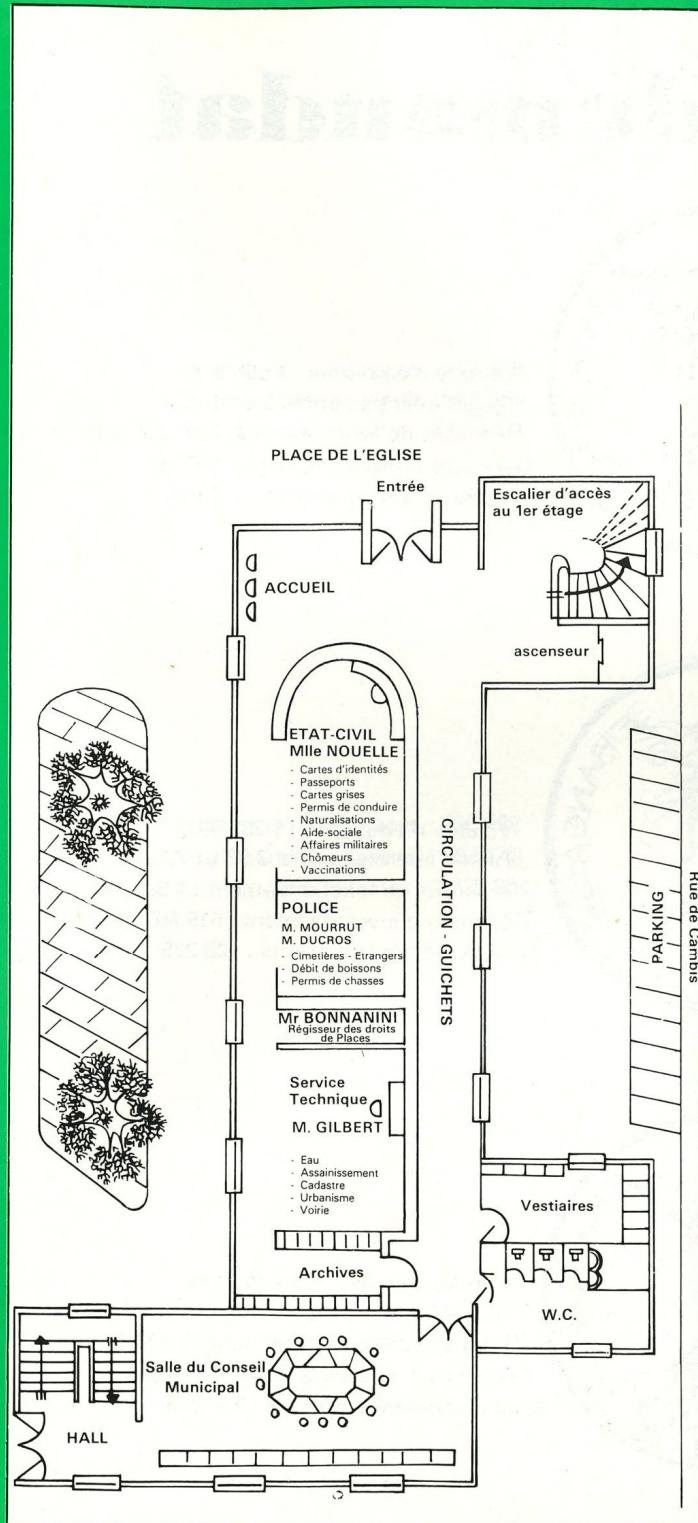
(photos A.R.)



Le présent serait plein de tous les avenirs si le passé n'y projetait déjà une histoire.

André Gide

LES AGES...



Plans du futur hôtel de ville.

RETROSPECTIVES BUDGETAIRES

six années de mandat

Recettes extraordinaires : **230 284**
Recettes ordinaires : **503 611**
Produit des contributions directes : **1 150 964**



Volume d'emprunts : **1 086 686**
Taux d'intérêts : **entre 3 et 6 %**
Dépenses de fonctionnement : **1 382 362**
Dépenses d'investissement : **155 538**
Remboursement emprunts : **116 675**

Recettes extraordinaires : **227 603**
Recettes ordinaires : **545 482**
Produit des contributions directes : **1 322 500**



Volume d'emprunts : **1 289 981**
Taux d'intérêts : **entre 3,90 et 7,25 %**
Dépenses de fonctionnement : **1 599 140**
Dépenses d'investissement : **615 607**
Remboursement emprunts : **123 235**

Recettes extraordinaires : **1 114 225**
Recettes ordinaires : **621 987**
Produit des contributions directes : **1 401 751**



Volume d'emprunts : **2 473 781**
Taux d'intérêts : **entre 3 et 8 %**
Dépenses de fonctionnement : **1 737 529**
Dépenses d'investissement : **1 185 349**
Remboursement emprunts : **215 085**

194
1250095
670831
703

Recettes extraordinaires : **448 809**
 Recettes ordinaires : **858 256**
 Produit des contributions directes : **1 513 392**



Volume d'emprunts : **2 532 662**
 Taux d'intérêts : **entre 3,90 et 8,05 %**
 Dépenses de fonctionnement : **1 788 592**
 Dépenses d'investissement : **551 395**
 Remboursement d'emprunts : **281 661**

Recettes extraordinaires : **450 932**
 Recettes ordinaires : **981 548**
 Produit des contributions directes : **1 735 884**



Volume d'emprunts : **3 991 863**
 Taux d'intérêts : **entre 3,90 et 11,3 %**
 Dépenses de fonctionnement : **2 039 782**
 Dépenses d'investissement : **725 000**
 Remboursement d'emprunts : **402 650**

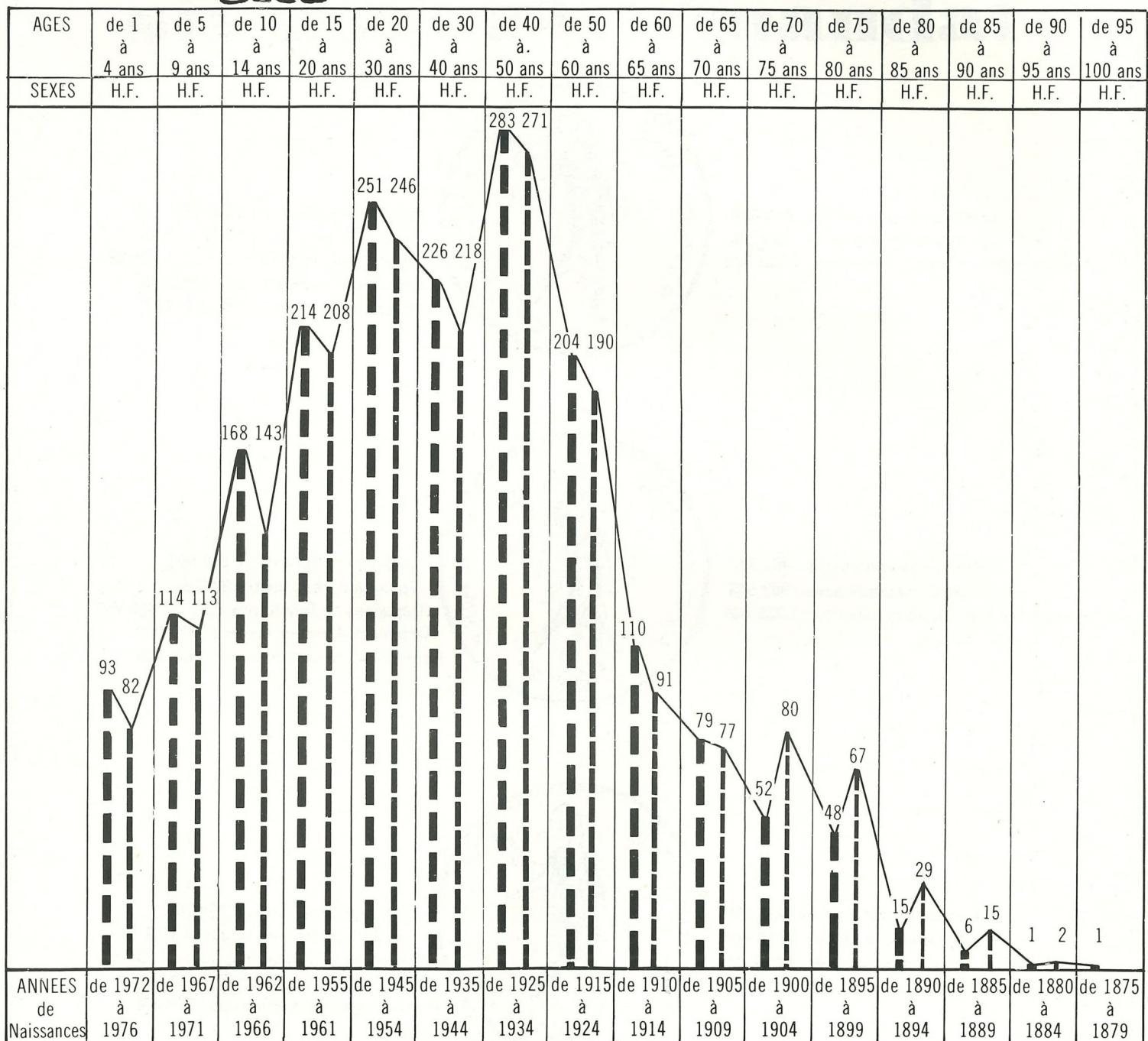
Recettes extraordinaires : **297 355**
 Recettes ordinaires : **1 156 900**
 Produit des contributions directes : **1 907 373**



Volume d'emprunts : **5 749 389**
 Taux d'intérêts : **entre 5,5 et 11,3 %**
 Dépenses de fonctionnement : **2 355 373**
 Dépenses d'investissement : **180 000**
 Remboursement d'emprunts : **628 900**

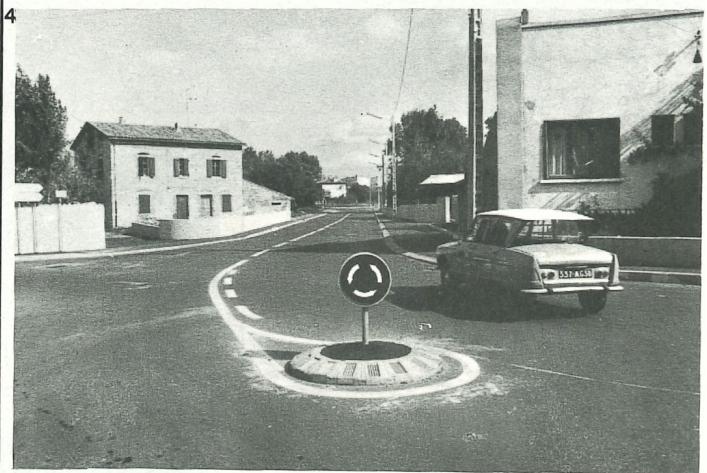
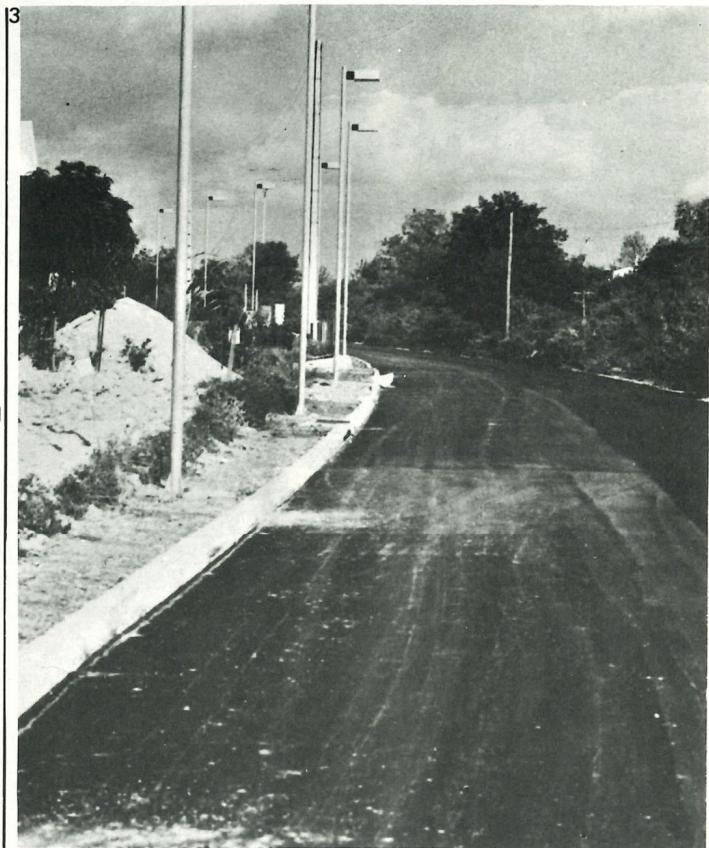
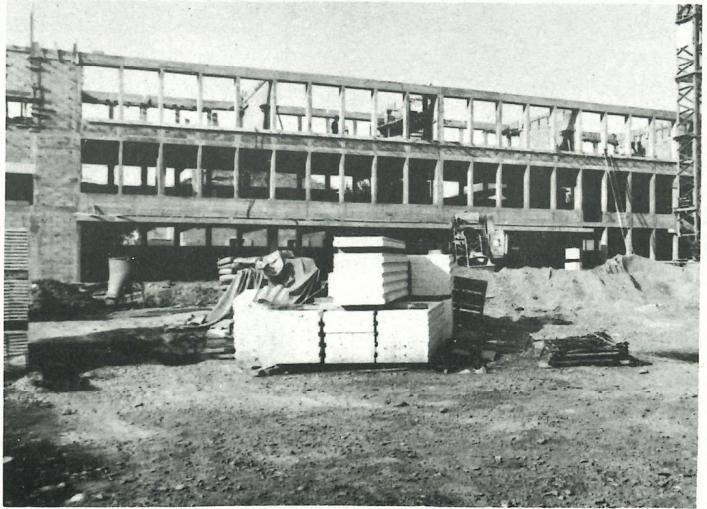


DEMOGRAPHIE



Population comprise entre : FEMMES : 1832 ———
 - 1 an et 20 = 1135 HOMMES : 1865 ———
 - 20 ans et 40 ans = 941
 - 40 ans et 65 ans = 1149
 - 65 ans et 100 ans = 472.

REALISATIONS PAR L'IMAGE

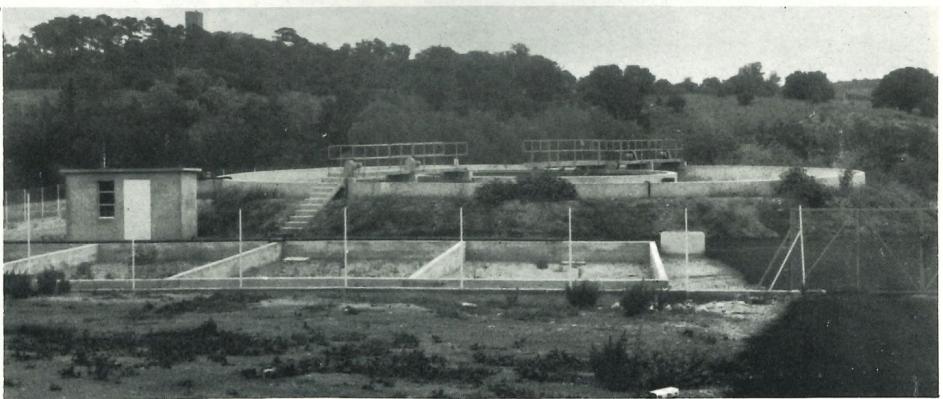


1 - La maternelle.
2 - Groupe scolaire en cours de construction.
3 - Chantier de la rue de Provence.
4 - Rue des Anciens Combattants... après
5 - La Jouannenque.
(Photos studio Johell)

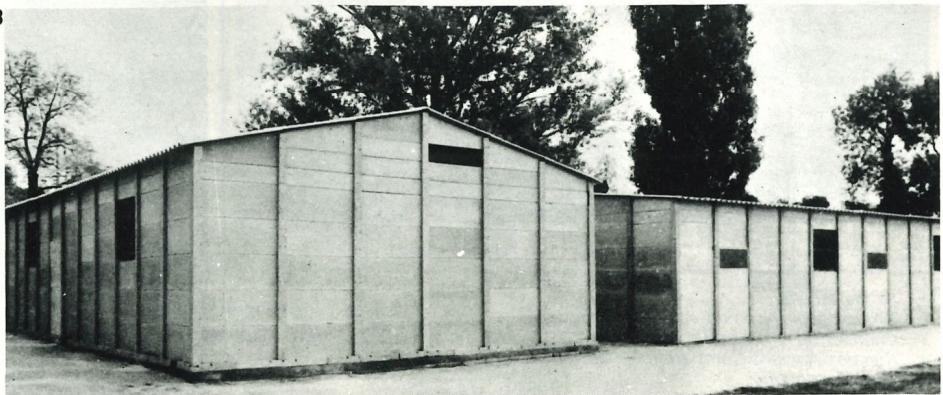


6

REALISATIONS PAR L'IMAGE



7



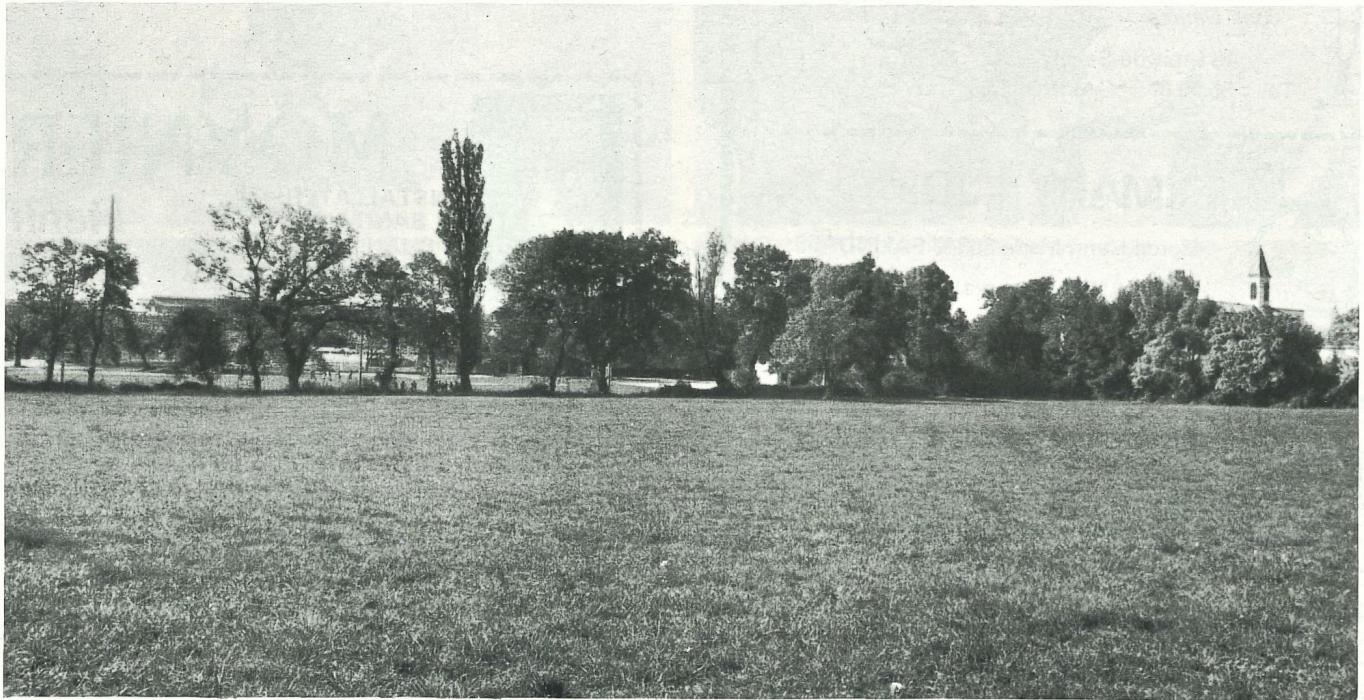
8

- 6 - Chemin de la Transhumance terminé.
7 - La station d'épuration.
8 - Les vestiaires de la salle de judo.

REALISATIONS PAR L'IMAGE



9 - Balayeuse.



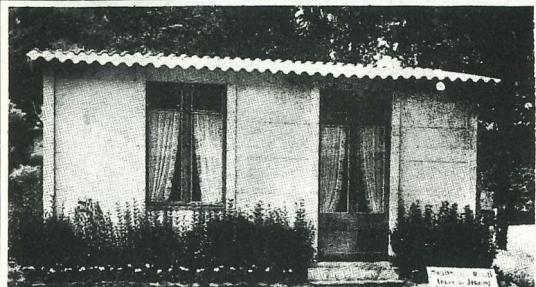
10 - Terrain pour un futur C.E.S. (photos Studio Johell)

DELMAS — PHOTO

VOTRE LABORATOIRE COULEUR



Entièrement équipé par KODAK
Dépositaire : Tabac JAVICOLI
rue Henri Merle SALINDRES
Bas de la rue d'Avéjan 30 ALES
Tél. : 52.06.45



Alimentation Générale Madame GALLI

FRUITS ET LEGUMES - CREMERIE
BOISSONS
35, rue Jules Bouluvard - 30340 SALINDRES

Ent. Gén. de MACONNERIE GALLI Vincent

ET LOCATION DE MATERIELS
DE TRAVAUX PUBLICS
Tous Genres
16 Croix de Severac
Tél. : 85.60.61 SALINDRES



«MARY - JO»

43, rue Henri Merle-30340 SALINDRES
COLLANTS : Les grandes marques
CHAUSSURES : Femmes-Hommes-Enfants



Tél. : 85.65.25

Brandt VERRERIES de PROVENCE

nous offrons la qualité
Installation - Garantie - Entretien - Tél. : 86.08.98 et 86.15.28
9, avenue Carnot - 30100 ALES

LA TELEVISION COULEUR

c'est l'affaire de vrais spécialistes
Moi, je n'ai pas de soucis, ma garantie est signée :

RADIO - CEVENNES

14 et 15 rue Taisson - 30 ALES
Tél. : 86.07.28 Exclusivité **SCHNEIDER**

TOUT EST POSSIBLE...

ET A BON COMPTE

avec les PREFABRIQUES «**SOTRACO**»

- GARAGES - BUNGALOWS - ABRIS DE JARDINS -
- SERRES - HANGARS
- BUREAUX - VESTIAIRES - ENTREPOTS -
- ATELIERS
- POULAILLERS - CLAPIERS - ECURIES

Concess. Départements 30 - 07 et 48

Ets R. MASSOT Exposition : 44 Avenue d'Alsace - ALES Tél. : (66) 52.06.27

RADIO - TELEVISION - APPAREILS MENAGERS

Eric HERBAUT



6, rue Adrien Badin

30340 SALINDRES

Tél. : 85.64.60

TELEFUNKEN - TELEAVIA
BRANDT - THOMSON



MOYNIER

Henri

INSTALLATEUR
SANITAIRE
CHAUFFAGE
ELECTRICITE
CHAUFFAGE
INTEGRE Avenue de la Jouannenque-
SALINDRES-Tél. : 85.61.66

Tout l'équipement sportif
CAMPING - SKI - REMORQUES



LaHutte
votre spécialiste
ARCHERIE

2, Rampe St-Jean - ALES - Tél.: 86.01.29

LE SPORT chez les minimes

FOOT-BALL

Un brillant minime.

Brillant pensionnaire de la section football et plus particulièrement de l'effectif minimes, les talents de Philippe CHAREYRE l'on conduit à un stage de perfectionnement qui s'est déroulé à Cannes où le protégé de Kuss occupant le poste de gardien de but a laissé une très bonne impression des Salindrois au cours de son séjour sur la Côte d'Azur.

1-2-4- Remise de coupes.
3 - P. Charre et E. Gibert.
(photos P. Gontier)

TENNIS DE TABLE

Champions du Languedoc

Le 25 avril au gymnase du Vallon à Nîmes les championnats du Languedoc Roussillon individuel réunissaient les meilleures raquettes régionales.

Dans la catégorie «jeunes» les Salindrois se sont taillé la part du lion : en double : Philippe CHARRE et Etienne GIBERT pourtant défavorisés par le tirage au sort, parvenaient au terme d'une bonne partie à se défaire au premier tour de la plus redoutable équipe du tournoi, composée de BAZAN et STEELAM de ST-GAUDERIQUE.

E. GIBERT et P. CHARRE deviennent champions du Languedoc en double.

RUGBY

Les jeunes de l'école de rugby ont clos une saison particulièrement réussie, notamment pour les minimes quart finalistes du championnat de Provence et finalistes malheureux de la Coupe de Provence, l'école ayant ramené cette saison 2 coupes et 2 ballons de divers tournois. Les progrès de la section sont constants et les oviliens minimes brillants finalistes sont passés bien prêts du succès face aux Nîmois «heureux» vainqueurs 3 à 0 de la finale de la coupe de Provence.

BOULES

Jeu Lyonnais

4 jeunes Salindrois ont brillamment remporté le Championnat du Languedoc à Montpellier en triomphant des meilleures équipes régionales. Ce sont :

- Eric TYLMAN
- Jean Pierre BORZELLINO
- Patrice GUIDI
- Gilles VERMARE



1



3



2



4



ASSOCIATION SPORTIVE SALINDROISE

Comité Directeur

COMITE DE DIRECTION

Président : M. Guy SERRES
Secrétaire : M. Louis BONNEFOI
Trésorier : M. Pierre MAILLON

SECTION BASKET

Président : M. Jacques PELOSI
Secrétaire : M. André CHELAY
Trésorier : M. Denis VIGNE
121 Séniors - 77 Juniors et Cadets

SECTION PETANQUE

Président : M. Robert COURBIER
Secrétaire : M. Emile HOURS
Trésorier : M. Henri TERRIER
138 Séniors - 26 Juniors et Cadets

SECTION FOOT BALL

Président : M. Léon VINCENT
Secrétaire : M. Fernand LAMAT
Trésorier : M. ROGER Bérard de Malavas
175 Séniors - 104 Juniors et Cadets

SECTION RUGBY

Président : M. Paul SOULE
Secrétaire : M. Louis BONNEFOI
Trésorier : M. Bernard VESTIT
112 Juniors - 91 Cadets et Minimes

SECTION VOLLEY

Président : M. Hugues FENARD
Secrétaire : M. Bernard LADET
Trésorier : M. André BINI
12 Seniors

SECTION ECURIE BLEUE

Président : M. Marcel JUSTET
Secrétaire : M. Serge TOSI
Trésorier : M. Loriano TOSI
61 Seniors

SECTION JUDO

Président : M. Pierre MEILLON
Secrétaire : M. Johany RAMADE
Trésorier : M. Pierre PIC
72 Seniors - 40 Juniors et Cadets

SECTION NATATION

Président : M. Pierre GONTIER
Secrétaire : M. Serge COUTAREL
Trésorier : M. Louis BONNEFOI
52 Seniors et Jeunes

SECTION SKI

Président : M. René FORTUNE
Secrétaire : M. Jean VINCENT
Trésorier : M. Victor CLAUDEPIERRE
150 Seniors

SECTION TENNIS DE TABLE

Président : M. Roger BERARD de MALAVAS
Secrétaire : M. Marcel CHARRE
Trésorier : M. André GIBERT
38 Seniors - 14 Juniors et Cadets

SECTION PLEIN AIR

Président : Mme Andrée CLAUDEPIERRE
Secrétaire : M. Alain BOSATELLI
Trésorier : M. Victor CLAUDEPIERRE
37 Seniors

SECTION VELO

Président : Mme Eliane GIRAL
Secrétaire : Mme Marie-Thérèse RIEU
Trésorier : M. Jean DUCASTIN
63 Seniors - 12 Juniors et Cadets

SECTION TENNIS

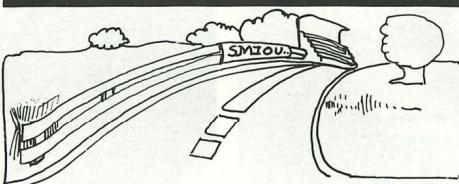
Président : M. Jean LAVINA
Secrétaire : M. Bruno BIANCHIN
Trésorier : M. Pierre DHUIQUE
121 Seniors - 31 Juniors et Cadets

SECTION LYONNAIS

Président : M. Louis BONNEFOI
Secrétaire : M. Jean Claude GUIDI
Trésorier : M. Fernand JOUANNON
80 Seniors - 25 Juniors et Cadets

SECTION CANOE KAYAK

Président : M. Georges BERTI
Secrétaire : M. Jean Pierre CHABROL
Trésorier : M. Michel DEVEZE
22 Seniors - 5 Juniors et Cadets



L'ECURIE SALINDRES

L'Ecurie Salindres a pris naissance en 1969

Sous l'impulsion du président de l'époque M. le Docteur VIVAUDOU, quelques fanatiques du volant tels : SARRAZIN René et AYMARD André participaient à plusieurs compétitions régionales.

En 1972, une équipe dirigeante bien menée par le nouveau président M. JUSTET Marcel décide de s'attaquer aux divers championnats et de former plu-

sieurs jeunes pilotes aux différentes disciplines : rallye, course de côte, gymkana.

L'engouement suscité par les nouveaux brillants résultats permet à cette vaste équipe de préparer pour les années à venir différentes manifestations.

A partir de 1975, l'Ecurie Salindres prend sous sa direction l'organisation de la course de côte de MONS.

SAISON 1975-1976

Président d'honneur : Docteur VIVAUDOU Léon
Président actif : Marcel JUSTET
Vice-Président : Pierre GONTIER
Secrétaire : Serge TOSI
Trésorier : Loriano TOSI
Membres actifs : 61
Licenciés : 32

Cette saison débute le 20 février par la course de côte de MONS qui voit la participation de 12 pilotes de l'Ecurie. Cette manifestation remportée brillamment par notre plus ancien pilote : René SARRAZIN qui pulvérise le record de ce circuit particulièrement sélectif, suivi de très près par Walter AUBERT.

Le 24 avril pendant que 10 de nos pilotes portaient haut les couleurs de l'Ecurie, les membres actifs participaient à l'organisation de cette épreuve internationale.

La saison 1976 a vu l'engagement de nos pilotes et équipages les plus chevronnés dans toutes les épreuves de la Ligue ; de Font Romeu à Chambéry.

Les résultats en mi-saison sont très prometteurs puisque LAMBEYE Jean Claude est classé 3ème suivi de AUBERT Walter 6ème - PIALAT Gérard 8ème et LEYDIER Alain 9ème sur 200 concurrents.

La rapide progression de l'ECURIE SALINDRES dans le sport automobile est toute à l'honneur de notre modeste Cité.



1 - Voiture de Lambeye.
2 - Remise des coupes.
(photos Studio Johell)

LE COMITÉ DES FETES

Le Comité des Fêtes, dont la présidence est assurée par le dynamique coiffeur BOISSIN et le non moins dynamique TOSI Loriano, a multiplié ses activités en 1976. D'abord par l'organisation des festivités du 1er Mai qui, cette année, n'avaient pas à leur programme la traditionnelle «tournée» des jeunes gens de la classe, mais qui par contre ont bénéficié d'un bal populaire animé par l'orchestre Alain Kotnick.

Les fêtes de juin débutèrent le 9 par des jeux pour enfants et le vernissage d'une exposition artistique et artisanale. Cette exposition qui groupait un nombre important de participants parmi lesquels le Centre d'aide par le travail du Val d'Arias, connut un succès sans précédent et les visiteurs successifs purent admirer : peintures, objets d'art, photos etc... qui garnissaient plaisamment la salle de l'A.C. E.P. comme le montrent les clichés ci-dessous.

Ces fêtes de juin se sont déroulées dans diverses artères de la ville et principalement dans la rue des Anciens-Combattants où l'on a pu voir avec les baraqués foraines et manèges une démonstration de gymkana de motos organisée par le Moto-Club Salindrois. Concours de boules et bals gratuits clôturèrent cette semaine de festivités.

Le Comité des Fêtes est chargé également de l'organisation et de l'animation des 13 et 14 juillet. Les festivités de la Fête Nationale ont connu une ambiance de joie générale et de liesse commune. Le défilé du 13 juillet en ville auquel prêtèrent leur concours les majorettes d'Uzès, draîna au terrain de sports un nombreux public pour assister au feu d'artifice aux pièces inédites et au bouquet final riche en couleurs. Près d'une heure de spectacle pyrotechnique après quoi l'excellent orchestre Michel GUILLOU lança les premières notes qui entraînèrent les danseurs jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le 14 Juillet divers jeux pour enfants et un concours de boules richement doté donnèrent une brillante animation à la Place Foch et terminèrent le programme de la Fête Nationale.

Tel est le bilan d'une année de festivités pour lesquelles le Comité des Fêtes a su employer une débordante activité dans une impeccable organisation.

1 - Vue de l'exposition. Peintures et santons.

2 - Parmi les exposants, le C.A.T. du Val d'Arias.

(photos Studio Johell)



bureau d'aide sociale

1 - La doyenne.
2 - Le doyen.
3 - Voyage à Tournon, le petit train.
4 - La chorale du B.A.S. (photos P. Gontier)

Le bureau d'Aide sociale fonctionne depuis 6 ans déjà et sa tâche au sein de la communauté est très importante et demande une part active de dévouement au service de tous.

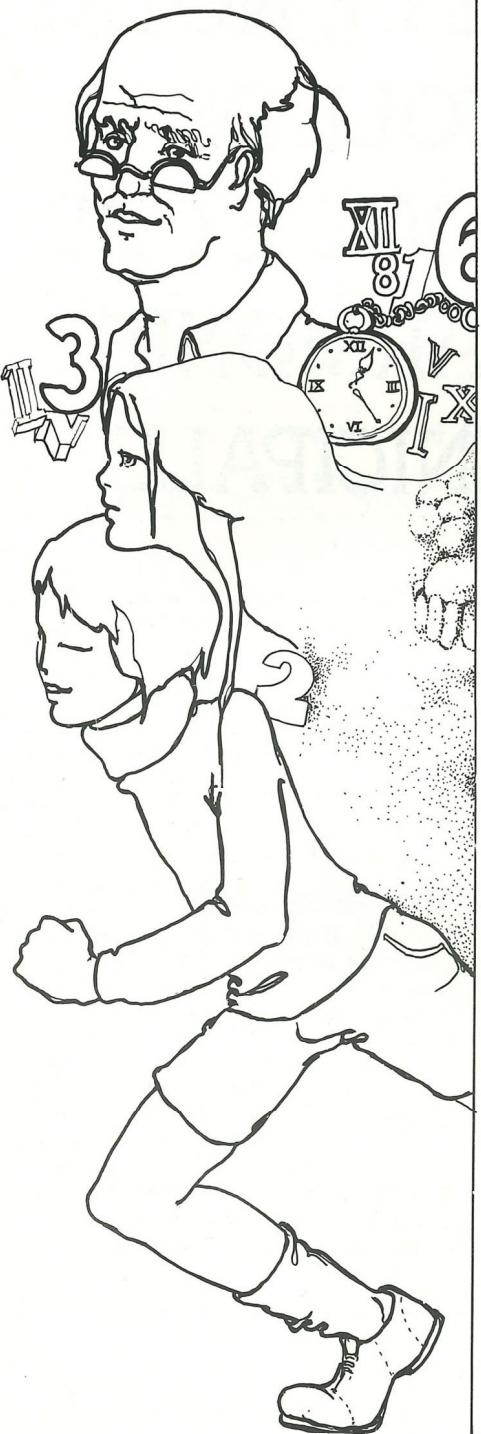
La plus importante de ses activités se situe auprès des personnes âgées pour lesquelles le B.A.S. multiplie les manifestations de sympathie par le traditionnel repas de fin d'année qui, bien accueilli, groupe chaque année environ 200 personnes dans les salons du Mess Barathieu. C'est une réunion très appréciée par l'ensemble de nos têtes blanches qui, pour la circonstance déploient ce jour-là un large éventail de joie, de gaîté et d'entrain. Les chansons fusent, le petit air d'une valse d'antan ravive les souvenirs et fait briller les yeux autour d'une table bien garnie où l'on est heureux de se rencontrer et de raconter maintes histoires du temps passé avant d'entonner le «Coupo Santo». Cette année

encore, se dérouleront ces traditionnelles agapes dans une ambiance qui fait plaisir à voir et qui fait honneur aux dynamiques organisateurs du B.A.S.

Un voyage a été également organisé le 30 juin et a conduit une centaine de participants en Ardèche via Tournon, par Vals et Mézilhac, très bonne journée où, après le voyage en petit train vapeur qui de Tournon à Lamastre permit à tous nos voyageurs d'admirer le pittoresque Vivarais, un repas pris en commun rassembla tout notre monde dans un excellent restaurant du Cheylard.

En dehors de ces activités le B.A.S. a examiné et présenté en 1976 à la Commission départementale : 15 dossiers concernant des hospitalisations au Centre hospitalier d'ALES, 7 demandes d'aide ménagère, 5 placements en Maison de Retraite ou de Repos, 8 cartes d'invalidité, allocation aux grands infirmes et tierce personne





Etre jeune

*La jeunesse n'est pas une période de la vie,
elle est un état d'esprit,
un effet de la volonté,
une qualité de l'imagination,
une intensité émotive,
une victoire du courage sur la timidité,
du goût de l'aventure sur l'amour du confort.*

*On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années,
on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.
Les années rident la peau,
renoncer à son idéal ride l'âme.
Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs
sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre
et devenir poussière avant la mort.*

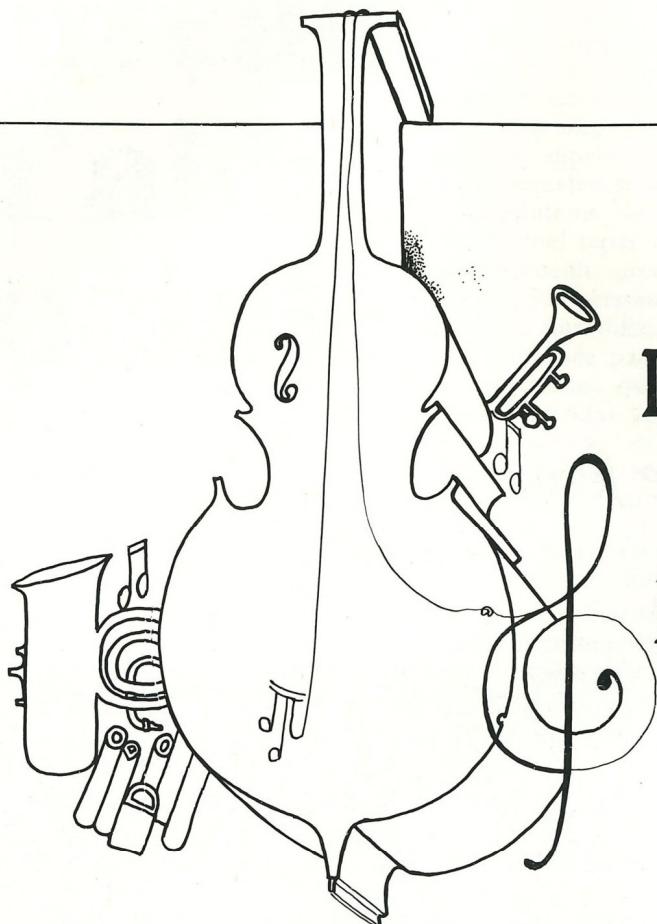
*Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille.
Il demande comme l'enfant insatiable : et après ?
Il défie les événements et trouve de la joie au jeu de la vie.*

*Vous êtes aussi jeune que votre foi.
Aussi vieux que votre doute.
Aussi jeune que votre confiance en vous-même.
Aussi jeune que votre espoir.
Aussi vieux que votre abattement.*

*Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif.
Réceptif à ce qui est beau, bon et grand.
Réceptif aux messages de la nature,
de l'homme et de l'infini.*

*Si un jour, votre cœur allait être mordu par le pessimisme
et rongé par le cynisme,
puisse Dieu avoir pitié de votre âme de vieillard.*

GÉNÉRAL MAC ARTHUR, 1945



LA VIE DE NOTRE ECOLE DE MUSIQUE ET DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Parce que, sous la direction aussi compétente que paternelle de M. François RENARD, notre Ecole de musique fait preuve, depuis plus de 18 ans, d'une vitalité qui ne se dément pas, une sève jeune et dynamique a été insufflée à notre vénérable HARMONIE MUNICIPALE qui, bien que septuagénaire, déborde de vie et de rayonnement.

Notre Ecole de musique dont le nombre d'élèves dépasse la cinquantaine, est devenue, avec l'appui efficace de la Municipalité, une institution très valable qui, grâce au dévouement sans répit de M. RENARD, son directeur, se maintient à un niveau technique tout à fait appréciable. Plusieurs prix d'excellence en trompette, saxo alto, clarinette, ont sanctionné au cours de ces dernières années, les efforts conjugués du Maître et des Elèves. Outre le solfège, les classes d'instruments sont abondamment pourvues.

Et c'est pourquoi, M. RENARD, qui dirige également l'HARMONIE MUNICI-

PALÉE, en admettant les élèves, au fur et à mesure de leur progression, dans les rangs de l'orchestre, augmente le niveau d'efficacité de l'Ecole, en même temps qu'il insuffle, à l'HARMONIE, une dynamique constante qui en assure le rayonnement.

Après avoir fêté comme il se doit, sa patronne Ste CECILE, par une audition particulièrement soignée, à l'église, l'HARMONIE MUNICIPALE, donne, en cours d'année, 4 ou 5 concerts, toujours présidés par M. le Maire ou son représentant et suivis par un public de plus en plus nombreux et de plus en plus intéressé. L'année scolaire se termine par une grande soirée musicale, au cours de laquelle Harmonie et Ecole de musique collaborent à l'occasion de la remise des prix aux élèves et de leur audition.

Si nous jetons un rapide coup d'œil sur les derniers programmes, nous sommes édifiés par leur valeur technique car, parmi les quelques 25 morceaux importants qui les composent nous lisons les noms de BACH, GLUK, MOZART, VI-VALDI, RUBINSTEIN, CHOPIN, SCHU-MANN etc...

Bien sûr, comme il se doit, l'HARMONIE MUNICIPALE participe activement à la vie de la cité et prête généreusement son concours à toutes les manifestations locales qui le sollicitent.

Evidemment, malgré la compétence du chef et la bonne volonté des jeunes, toutes ces belles réalisations ne seraient pas possibles sans le concours des anciens de l'HARMONIE qui restent l'indispensable fondement de ce magnifique édifice. D'ailleurs ce n'est pas une des moindres caractéristiques de notre HARMONIE MUNICIPALE que cette cohabitation sans heurts ni problèmes, comme dans une vraie famille, de tous ces musiciens de tous les âges et de tous les horizons.

Puisse très longtemps encore continuer à rayonner notre HARMONIE MUNICIPALE grâce au concours précieux de l'Ecole de musique, grâce surtout, au travail acharné et au dévouement inlassable de M. François RENARD, sans qui ces splendides résultats n'auraient certainement pas pu être atteints.

Louis CROUZET

Si la musique est la nourriture de l'amitié, alors continuez à jouer.

SHAKESPEARE



Gendarmerie Nationale

NOTRE BRIGADE

L'actuelle Gendarmerie nationale a vu le jour en 1191 et la Royauté de l'époque les appelait des «Sergents d'Armes». Cette maréchaussée avait pour mission première de faire respecter la discipline au sein des troupes royales et de pourchasser les malfaiteurs de grands chemins ; tout corps de police civil étant dans l'impossibilité d'accomplir cette tâche.

«La Gendarmerie c'est une organisation à part...» écrivait Napoléon au Roi de Naples «C'est la manière la plus efficace de maintenir la tranquillité d'un pays, c'est une surveillance moitié civile, moitié militaire répandue sur toute la surface, qui donne les rapports les plus précis». L'Empereur proclamait encore : «Une troupe chargée de maintenir l'ordre au dedans ne doit pas être privée de l'honneur de servir la grandeur de la patrie au dehors. Elle n'en reviendra que meilleure et plus respectée».

La Gendarmerie fut ainsi mêlée à toute l'histoire de la France. Le gendarme est devenu un élément familier, on le voit partout où l'autorité de l'Etat doit être

préservée, dans le petit village où le citoyen se doit d'être protégé, sur la route, en montagne et même dans les airs.

Notre brigade salindroise sous les ordres du commandant de brigade BOUTY est composée de 5 gendarmes dont l'effectif moyen journalier, compte tenu des repos et des permissions se chiffre à 3,5.

De 1971 à 1976, ce corps d'élite a passé 699 affaires en police judiciaire 3 405 contraventions relevées en police de la route - 104 accidents constatés - 109 personnes appréhendées pour divers délits

Cette même brigade a fourni 1 436 renseignements par procès - verbaux, comptes rendus ou rapports à diverses administrations telles que : Justice, Armée Finances, Intérieur etc. tout ceci ayant donné lieu à l'établissement de 5 453 procédures diverses auxquelles il faut ajouter les nombreuses missions de surveillance en campagne.

Pour veiller à la tranquillité et la sécurité de nos citoyens, nos gendarmes ont

effectué : 1 300 patrouilles de nuit, 20 missions de maintien de l'ordre, 60 missions diverses (secours, incendies, avis de personnes pour décès etc.).

Nos gendarmes effectuent tous les ans, des cours de prévention routière donnés aux élèves fréquentant les classes allant du CM1 à la 5ème.

A toutes ces activités viennent s'ajouter - la gestion des réservistes pour la Défense nationale.

- le service d'ordre dans les fêtes, les épreuves sportives et manifestations diverses organisées tant par les associations locales que sur le plan départemental pour les épreuves importantes.

La Gendarmerie salindroise répond donc à travers ses multiples interventions dans la vie du pays, au vœu de Pascal «il est juste que ce qui est juste soit suivi, il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. Il faut donc mettre ensemble la Justice et la Force, et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, et ce qui est fort soit juste».

Le Syndicat Intercommunal à vocations multiples

Le S.I.V.O.M. crée le 22 juin 1973 qui groupait 3 communes Mons, Méjannes-les-Alès et Salindres avait pour objet la réalisation de programmes de gros entretien et travaux neufs voirie communale et chemin, il comportait également en programme les grosses réparations ou constructions de bâtiments communaux ainsi que l'achat de matériel, la réalisation et l'exploitation d'équipements divers tels que : assainissement, scolaires, sportifs et culturels, sanitaire et social. Il oeuvre également pour la promotion et la mise en valeur des communes syndiquées dans tous les domaines aussi bien agricole qu'industriel ou touristique et, plus généralement, dans toutes les activités économiques, sociales et administratives autorisées par la loi et le règlement. Ce syndicat a vu accroître ses effectifs en s'attachant l'adhésion de la commune de Monteils venue grossir les rangs du S.I.V.O.M. dont la principale activité est le ramassage des ordures ménagères au moyen d'un matériel fonctionnel qui permet d'assurer ce service dans les meilleures conditions. Ce matériel, un camion-benne type Hélico-Requin, a été acquis en 1973 au moyen d'un emprunt contracté au Crédit agricole.

En 1975, le Conseil syndical décida de l'acquisition d'une tracto-pelle équipée d'une benne chargeuse avec dents, d'une élagueuse et destinée à l'entretien voirie des communes adhérent au syndicat. Le montant de la dépense 159 000 F a été garanti par un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne et par les fonds libres du budget syndical. Comment est établi le budget de ce syndicat, tout simplement avec des recettes provenant de la contribution ordinaire des communes adhérent au S.I.V.O.M. Cette contribution est calculée, aussi bien pour les dépenses d'intérêt général que pour les remboursements d'emprunts, au prorata du nombre d'habitants des communes desservies qui, pour 1976 représente un chiffre global de 4 987.

Ainsi fonctionne ce syndicat, dont le bilan de ces trois années d'exercice est satisfaisant, permettant ainsi à nos quatre communes d'oeuvrer efficacement pour le bien de nos populations, démontrant une fois de plus qu'on a tout à gagner en s'unissant.

1 - Benne à ordures ménagères.

2 - Enlèvement des ordures en sacs plastiques.
(photos Studio Johell)





P.T.T Salindres

QUOTIDIENNEMENT VOTRES

L'«Entreprise P.T.T. SALINDRES» est une entreprise prospère, qui progresse chaque année un peu plus.

Pourquoi ?

Deux raisons principales, semble-t-il, apportent une explication :

- d'une part, l'accroissement constant de la clientèle,
- d'autre part, les efforts déployés par l'administration des Postes en général et l'équipe de postiers en place à SALINDRES en particulier, pour offrir à la population locale un service de qualité.

Dans le domaine de la Caisse nationale d'Epargne, la clientèle réserve de plus en plus un accueil favorable à certaines méthodes de règlement.

Il en est ainsi pour les opérations effectuées à domicile par l'intermédiaire des préposés à la distribution. Il n'est plus nécessaire de se déplacer au bureau de Poste : la Poste vient jusque dans votre maison.

Le règlement de certaines créances par prélèvement ou le paiement de prestations par virements sur les comptes locaux de la Caisse nationale d'Epargne constituent un progrès indéniable pour le client. Ce dernier n'a plus l'obligation d'intervenir pour l'exécution de ces opérations, tout en restant constamment au courant de la situation de son livret.

Tout en pouvant être détenteurs d'un livret de Caisse Nationale d'Epargne les titulaires de comptes courants postaux bénéficient d'avantages certains.

Ils peuvent notamment retirer dans n'importe quel bureau de Poste de France et immédiatement la somme de 1 500 F.

S'ils partent à l'étranger (Europe), ils peuvent obtenir dans l'établissement postal local, du numéraire en monnaie du pays au moyen de «POSTCHEQUES». (Tout renseignement peut être fourni à ce sujet sur place).

Enfin, titulaire d'un livret de C.N.E., d'un C.C.P., soit des deux, vous pouvez bénéficier du tarif extrêmement avantageux de l'«AVIPOSTE» assurance-vie que vous ne trouverez qu'à la distribution à domicile, s'est avéré nécessaire.

fréquentation du bureau de Poste a considérablement augmenté. Au demeurant, pour maintenir la qualité de service le renforcement des moyens en personnel, tant aux guichets qu'à la distribution à domicile, s'est avéré nécessaire.

A noter également en ce qui concerne le téléphone que le nombre d'abonnés a doublé en l'espace de deux ans.

De l'action conjuguée de la clientèle locale avec les postiers de SALINDRES il est résulté qu'au dernier classement des bureaux de Poste effectué sur le plan national, SALINDRES a bénéficié d'un avancement mérité. Il est passé de la 2ème à la 1ère classe, se trouvant ainsi à égalité avec le bureau de la ville voisine, LA GRAND-COMBE.

Ce classement est plus conforme à l'importance de votre ville.

L'on ne peut que se féliciter d'une coopération «clientèle-postiers» et espérer que cette prospérité ne fera que croître.

Toujours pratique et sûre «LA POSTE».



Le car de la Caisse nationale de prévoyance.

(Photo PTT)

Classez vos papiers

SACHEZ CONSERVER LES PAPIERS UTILES

On ne peut pas vous réclamer une deuxième fois le paiement d'un produit ou d'un service si vous pouvez en présenter la facture acquittée.

Mais, au bout d'un certain laps de temps dont la durée varie selon les cas, le fournisseur ne peut plus rien vous réclamer, que vous l'ayez payé ou non. Vous pouvez donc, à ce moment-là, vous débarrasser des factures périmées.

Cependant, passé le délai de prescription, vous avez quand même intérêt à conserver certaines factures. En cas d'incendie, ou de vol par exemple, votre compagnie d'assurances vous demandera de faire la preuve de la possession des biens dont vous demandez le remboursement. A la douane, à votre retour d'un voyage à l'étranger, on peut vous demander de prouver que votre appareil photographique, votre caméra ou votre magnétophone ont bien été achetés en France. Voilà deux cas où la présentation d'une facture pourra vous tirer d'embarras.

Il peut vous arriver de vous trouver embarrassé pour conserver certains papiers indispensables. Quand il a des renseignements à vous demander, l'Inspecteur des Impôts utilise généralement un imprimé qui comporte deux colonnes. Celle de gauche est remplie par l'Inspecteur, celle de droite doit être remplie par vous. Vous devez ensuite renvoyer l'imprimé à l'Inspecteur. Croyez-en l'expérience de vos aînés : bien qu'aucun texte légal ne vous y oblige, vous devez absolument conserver une trace de cette pièce. Alors, gardez le brouillon de votre réponse ou, mieux encore, une copie. Employer du papier-carbone ou du papier autocopiant ou bien faites faire une photocopie.

Conservez de la même façon une copie des lettres importantes que vous envoyez aux divers organismes publics ou privés (Sécurité sociale, Caisse de Retraite et de Prévoyance, Compagnies d'Assurances, E.D.F., Compagnie des Eaux, etc.), ainsi qu'à vos fournisseurs.

SACHEZ CLASSEZ VOS PAPIERS

Des archives sans ordre sont des archives inutilisables. Ne rangez pas n'importe quoi d'importe comment. Répertoriés et rassemblés en un même lieu, vos

papiers peuvent être consultés rapidement. En cas de sinistre ou de déménagement, il est indispensable de pouvoir les emporter sans délai et sans omission.

Un classement doit être pratique et vivant. Les papiers inutiles sont à éliminer. Les autres trouveront place dans des chemises ou des enveloppes, rangées ensuite dans un tiroir spécialement aménagé ou, mieux encore, dans un classeur.



PENDANT COMBIEN DE TEMPS CONSERVER VOS PAPIERS ?

A conserver toute la vie :

- Le livret de famille,
- Le livret militaire et les pièces qui le complètent,
- Les diplômes universitaires,
- Le contrat de mariage,
- Les titres de propriété,
- Les factures des travaux ou réparations d'une certaine importance,
- Les testaments,
- Les livrets de Caisse d'Epargne,
- Les engagements de location et les baux,
- Les polices d'assurances et les preuves de leur résiliation,
- Tout ce qui concerne les pensions civiles et militaires,
- Tout ce qui concerne la retraite,
- Les dossiers médicaux importants radiographies, analyse, certaines ordonnances.

A conserver trente ans :

- Les quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage.

A conserver dix ans :

- Les devis et marchés des architectes et des entrepreneurs.

A conserver six ans :

- Les déclarations de revenus,
- Les copies des renseignements fournis à l'administration des Finances,
- Les avertissements du perceleur,
- Les preuves du paiement de vos impôts.

A conserver cinq ans :

- Les quittances de loyer et de fermage,
- Les pièces justificatives du paiement des intérêts de toutes sommes dues en vertu de prêts ou autrement,
- Des arrérages de rentes,
- Des pensions alimentaires,
- Des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales,
- Les doubles des bulletins de paie de vos employés émargés par eux.

A conserver deux ans :

- Les quittances de primes d'assurances.

A conserver un an :

- Les certificats de ramonage,
- Les factures des transporteurs, la preuve de leur paiement et les récépissés de transport.

A conserver six mois :

- Les notes d'hôtel, de restaurant et de pension et la justification de leur règlement.

Il faut ajouter à cette liste les documents dont la durée de conservation n'est pas fixe :

- Les bulletins de salaire (jusqu'à la liquidation de votre retraite),
- Les contrats de travail et louage de service (pendant toute la durée du contrat et deux ans après sa résiliation),
- Les bons de garantie (pendant la durée de celle-ci),
- Les devis (jusqu'à l'établissement de la facture).
- L'autorisation de sortie de France d'un mineur (pendant la durée de cette autorisation).
- Les dossiers scolaires de vos enfants (jusqu'à la fin de leurs études, et même après),
- Les souches des carnets de chèques bancaires et postaux, les talons des mandats et des virements, les reçus et quittances (ainsi que les factures auxquelles ils se rapportent).

**ENTREPRISE
RENÉ RICHARD**

3, Rue du Tempéras
30106 ALÈS
Tél. : 86.28.40
(4 lignes groupées)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE : 1.000.000 FR.

SATEM

BATIMENT GENIE CIVIL

Lotissement «Les Chênes»
St-Privat-des-Vieux-Village



**BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS - NIVELLEMENTS**

J.Vincent

Mas Chabert - 30340 SALINDRES - Tél. : (66) 85.61.18

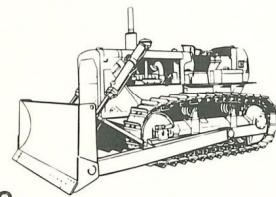


PHOTO-CINE-SON

Studio Johel

Identités - Portraits - Reportages



Travaux amateurs
Vente APPAREILS

Tél. : (66) 85.62.66

8, rue Adrien Badin
30340 SALINDRES

SNR
CEVENNES
à Mazac



**5ème USINE FRANÇAISE DU
GROUPE SNR**
après
**ANNECY - MEYTHET - ARGONAY
SEYNOD**



Société Régionale de Distribution d'Eau

Exploitation de Réseaux de Distribution d'Eau et de Chauffage Urbain

Entretien de Réseaux d'Assainissement

32, 34, Quai Boissier-de-Sauvage - 30100 ALES

Tél. : (66) 52.24.06

Tous Travaux Routiers

entreprise GIRAUD Frères

REVETEMENTS — MATERIAUX ENROBES — STABILISATION DES SOLS

CYLINDRAGES — TERRASSEMENTS MECANIQUES — LOCATION D'ENGINS

TRANSPORTS

Rue Général Gambis

30 ALES

Tél. : 86-08-19



USINE DE SALINDRES

TEL : 86.36.81 (Gard)

RHONE POULENC INDUSTRIES DIVISION CHIMIE FINE

22 avenue Montaigne - PARIS - 75008

Alumines Spéciales et Catalyseurs
Produits Fluorés Organiques
Acide Sulfurique - Produits Divers



ALUMINIUM PECHINEY

23, rue Balzac - PARIS - 75008

Alumines Métallurgiques
Produits Fluorés Minéraux
Produits Spéciaux